

Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse - Semaine «Espace dans ma Ville» - Convention avec l'Association Planète Sciences

M. l'Adjoint BAUD, Rapporteur : La Ville de Besançon a répondu à l'appel à candidatures pour accueillir l'opération nationale «Espace dans ma Ville» qui consiste à proposer durant une semaine des ateliers, activités et animations scientifiques à destination en particulier du public jeune 8 - 17 ans au cœur d'un quartier en politique de la ville.

Sa candidature ayant été retenue par le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES), il convient de passer convention avec l'opérateur choisi pour l'animation et la coordination, l'association nationale «Planète Sciences».

La semaine «Espace dans ma Ville» se déroulera du 14 au 20 août 2006 (avec des journées tout public les 15, 19 et 20 août) sur l'esplanade Pierre de Coubertin et à la Maison de Quartier de Montrapon - Fontaine Ecu, au croisement de l'Université, de l'Observatoire et du Pôle Microtechnique, Temis. Ce projet est inscrit à la programmation 2006 du Contrat de Ville approuvé le 6 avril 2006 par le Conseil Municipal.

L'opération consiste à faire voyager une animation sur le thème de l'espace dans 10 villes étapes au cours des mois de juillet et août 2006.

Elle poursuit les objectifs suivants :

- ⇒ valoriser les jeunes et leurs projets,
- ⇒ valoriser leur quartier et leur ville,
- ⇒ favoriser le développement des initiatives locales pérennes en terme d'activités scientifiques et techniques, et en particulier sur le thème de l'Espace,
- ⇒ permettre aux jeunes de pratiquer les sciences en s'amusant.

Cette opération sera l'occasion de proposer dans chaque ville les activités suivantes (liste non exhaustive) :

- réalisation de fusées à eau et de microfusées,
 - animations météo,
 - réalisation d'une fresque géante photographiée par un avion ou une nacelle captive,
 - animations Astronomie dont une soirée d'observation du ciel,
 - réalisation d'un robot martien,
 - animations sur le mode de vie de l'Homme dans l'espace,
 - expositions, séances multimédia, vidéo, lecture et jeux dans la bibliothèque de l'espace.
- ⇒ organiser une rencontre festive avec les habitants des quartiers pour permettre aux jeunes de présenter leurs projets,
- ⇒ organiser une rencontre nationale lors de la semaine de la Fête de la Science en octobre 2006, qui rassemblera 2 jeunes de chaque ville.

Cette opération fait l'objet également d'un partenariat local avec les centres de loisirs, les associations thématiques comme «la Méridienne», l'Université, ... pour l'animation de la semaine qui

comprendra également une conférence et une soirée d'observation avec l'Observatoire de Franche-Comté.

La convention entre «Planète Sciences» et la Ville de Besançon indique les modalités pratiques d'intervention de Planète Sciences.

L'association «Planète Sciences» s'engage à :

- ⇒ coordonner l'opération au niveau national,
- ⇒ fournir les documents techniques nécessaires à la préparation,
- ⇒ mettre à disposition le matériel itinérant de l'opération,
- ⇒ fournir les outils de communication de l'opération,
- ⇒ assurer la formation spécifique pour les animateurs participant à l'opération et rémunérer ces derniers,
- ⇒ mettre à disposition le matériel nécessaire aux animations (expositions, mobilier, outillage, consommable...).

La Ville s'engage à :

- ⇒ coordonner l'opération dans son ensemble sur la ville en relation directe avec l'ensemble des partenaires (villes, associations, élus, CCSTI,...),
- ⇒ mettre à disposition les infrastructures souhaitées,
- ⇒ participer à la communication régionale avec Planète Sciences,
- ⇒ valoriser à chaque moment opportun le partenariat avec le CNES et les partenaires nationaux de l'opération,
- ⇒ assurer la sécurité des lieux pendant toute la durée de l'opération.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

CNES - Etat - Partenaires nationaux	13 500 €
Ville (dont subventions FIV (Fonds d'Intervention pour la Ville), DRDJS (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports), Collectivités locales,...)	<u>13 500 €</u>
	27 000 €

Compte tenu des subventions apportées à la Ville, susceptibles d'être obtenues au titre du programme 2006 du Contrat de Ville, la participation effective de la Ville serait de 8 000 €. En cas de non obtention de la totalité de ces subventions, la participation de la Ville sera augmentée à due concurrence. Elle est aujourd'hui assurée d'un soutien du FIV (2 000 €).

Le Conseil Municipal est invité :

- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec l'Association «Planète Sciences»,
- à solliciter la CAGB pour une participation à cette opération,

- à autoriser M. le Maire à verser la participation de la Ville d'un montant de 13 500 € à l'Association «Planète Sciences». Cette somme sera prélevée sur les crédits inscrits au BP 2006 au chapitre 65.422.6574.47041 après transfert d'un crédit de même montant du chapitre 011.422.6042.47041.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 30 juin 2006.